Stage N°RACST00009 - Session N°2024-00002

Devenir Sauveteur Secouriste du travail (SST)

Du 10/10/2024 au 11/10/2024 (2 jours)

Lieu de formation : 75 PARIS - Paris MAA Site Varenne

Organisateur : DACFC

Public visé :

Tous les agents d'administration centrale souhaitant devenir sauveteur secouriste du travail et particulièrement les agents confrontés à des risques professionnels (risques port de charges, risque électrique, travaux en hauteur, risques chimiques, ...)

Objectifs :

Répondre :
- aux obligations fixées par l'article R4224-15 du code du travail imposant la présence de secouriste sur le lieu de travail.
- à l'obligation de tout citoyen de porter assistance à une personne en danger (article 223-6 du code pénal)

Connaître le cadre juridique ainsi que les limites du SST
Être capable de mettre leurs compétences au profit de la prévention des risques professionnels Détenir les connaissances permettant de protéger ou de secourir toute personne à l'intérieur du ministère en suivant le plan d'intervention du SST.
Faciliter l'arrivée des secours dans des conditions de sécurité pour la victime

Contenu :

- Situer le rôle du SST, contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention, informer de la (ou des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s) réaliser une protection adaptée
- Situer le cadre juridique de son intervention, examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en oeuvre de l'action, faire alerter ou alerter, secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- Mise en situation d'accident simulé et certification

Observations :

A l'issue de la formation, un certificat SST sera délivré au participant ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur. Le certificat est valable 24 mois et peut être renouvelé en suivant une journée de mise à niveau.

Nombre de places disponibles : 10

Période d'inscription : du 07/12/2023 au 18/09/2024

Contact : HENRY SEIMANDI Isabelle - formation.continue.administration.centrale.sg@agriculture.gouv.fr